



Paroisses de Villemomble  
Baptême

**B**

# **Demander le baptême pour votre enfant**





*"Laissez les enfants venir à moi.  
Ne les empêchez pas,  
car le royaume de Dieu  
est à ceux qui leur ressemblent."*

Évangile de Jésus-Christ  
selon saint Marc 10 13-16

En présentant votre enfant à l'Église pour qu'il soit baptisé, vous voulez lui ouvrir le chemin de la Foi chrétienne pour qu'il renaisse à une vie nouvelle et prenne sa place dans l'Église. C'est pourquoi la préparation du baptême est si importante. Avec d'autres, vous découvrirez comment vivre ce don du baptême. Vous pourrez poser sans crainte, aux personnes qui vous accueillent, toutes les questions qui vous préoccupent.

La célébration du baptême accomplira ce geste inouï dans lequel Dieu adopte votre enfant comme son enfant à lui, pour toujours. Une merveille qui s'exprime avec des gestes symboliques (eau, lumière...). Votre enfant renaît avec Dieu pour la vie éternelle, une vie plus forte que la mort.



© psiv

## Les célébrations

Les baptêmes peuvent être célébrés le dimanche avant ou après les messes à Saint-Louis et Notre-Dame d'espérance ou le samedi matin. Les jours de fêtes ou à votre demande ils sont célébrés au cours de la messe.

## Où et comment s'inscrire ?

L'ouverture du dossier d'inscription au baptême se fait à l'accueil de Saint-Louis, sur entretien avec le père Laurent Gizard, curé de Villemomble.

Deux réunions sont nécessaires pour la préparation spirituelle et pratique. La première avec les familles des futurs baptisés du mois et la deuxième avec le prêtre ou diacre qui célébrera le baptême.

Vous serez également invités à vous rendre dans l'une des cellules d'évangélisation de la paroisse pour aller plus loin dans votre préparation spirituelle et mieux connaître votre communauté paroissiale. Les parents d'enfants de 4 à 7 ans seront conviés aux séances d'éveil à la Foi pour faire le chemin en famille.



### Le livret de célébration

Un livret de célébration vous sera remis afin de vous aider dans le choix des textes et des prières.

Vous y trouverez également le déroulement de la célébration et l'explication du rituel.

### Le dossier

Pour faciliter la constitution de votre dossier, le jour de votre inscription ou le plus rapidement possible, vous devez apporter :

- **un extrait d'acte de naissance complet de l'enfant,**
- les certificats de baptême du parrain et de de la marraine (qui doivent en principe être catholiques),
- en cas de paroisse différente, l'accord du curé de votre paroisse d'origine.
- une participation à la vie matérielle de la paroisse de l'ordre de 60€.

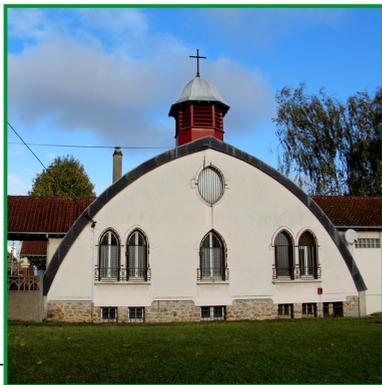
# Vous demandez le baptême pour votre enfant :

Vous êtes baptisés et pratiquants ?

Vous vous êtes éloignés de la Foi avec le temps ?

L'un de vous n'est peut-être pas baptisé, mais vous aimeriez que votre enfant reçoive le don de la Foi ?

Quelle que soit votre histoire, la communauté chrétienne de Villemomble est heureuse de vous accueillir et de vous accompagner sur le chemin du baptême de votre enfant !



© pslv

## Rendez-vous

Monsieur le curé reçoit  
- le mercredi de 17h à 18h30  
- le samedi de 10h à 12h  
ou sur rendez-vous.

## Pour tout renseignement

Saint-Louis / Saint-André  
Notre-Dame d'Espérance  
01 45 28 71 81  
[psl.villemomble@orange.fr](mailto:psl.villemomble@orange.fr)



© pslv